


Suresnes : Sofidy signe l'immeuble Helys pour près de 120 M€

Publié le 17/10/2019 à 09:00  Lecture 2 min



1/3 quai Marcel Dassault à Suresnes
© DR

Sofidy, gestionnaire de fonds immobiliers et filiale de **Tikehau Capital**, annonce l'acquisition pour 119 M€ auprès de **Redtree Capital** de l'immeuble de bureaux Helys à Suresnes, pour le compte des épargnants de ses SCPI historiques Immorente et Efimmo 1, de l'OPCI Sofidy Pierre Europe et de la société civile Sofidy Convictions Immobilières.

L'immeuble situé au 1/3 quai Marcel-Dassault à Suresnes, certifié HQE, a été construit en 2005. Les 21 650 m² de bureaux et 2 400 m² de terrasse qui le composent se répartissent sur quatre étages et deux niveaux en sous-sol. L'intégralité des surfaces est louée pour une durée résiduelle ferme de plus de six ans à trois sociétés exerçant leur activité dans l'industrie parapétrolière, le nettoyage professionnel et les télécoms. L'actif se trouve au cœur d'une zone tertiaire de 180 000 m² à proximité de la gare du Val d'Or, desservie par le Transilien U/L et de la station Les Coteaux, sur le Tramway T2.

« L'acquisition de l'immeuble Helys illustre la philosophie d'investissement long terme de Sofidy, orientée vers des immeubles "prime" capables de traverser le temps, situés en première couronne Ouest de Paris ou dans les grandes métropoles européennes, et occupés par des locataires de qualité permettant de sécuriser les flux locatifs », déclare **Jean-Marc Peter**, directeur général de Sofidy.

« Le prix de l'immobilier de bureaux, encore inférieur à celui de l'immobilier résidentiel dans ce secteur, associé à l'appétence des entreprises pour les immeubles en bordure de Seine, ainsi que la faible exposition de ces immeubles aux cycles de marché, ont conforté notre idée qu'il s'agissait d'un investissement de qualité pour nos épargnants » commente **Olivier Loussouarn**, directeur des investissements chez Sofidy.

La transaction a été réalisée par le département investissement d'**Arthur Loyd** dans le cadre d'un mandat co-exclusif avec **CBRE**. L'acquéreur était conseillé par Maître **Duparc** de l'étude **R&D Notaires**, Maître **Santoni** du **cabinet Racine**, Maître **Lemercier** et Maître Delaunay du cabinet **Gide** et la société **Élan** pour la partie technique. Le financement a été réalisé par la banque **Berlin Hyp**, conseillée par l'étude **Allez** et le cabinet **Fieldfisher**. Le vendeur a été conseillé par l'étude des Notaires Associés de Meudon.